



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 3 décembre 2019 à 18h00,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	Pouvoir de Nicole FALCETTA
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise de MARCH
------------------------	-----------------

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Guillaume CHANTEREAU	Commandant du groupement de gendarmerie de la Savoie
Yann LIMOUSIN	ENEDIS
Sandrine SABY	ENEDIS
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Olivier VERDENAL	Directeur financier
Julie ECALARD	Responsable Communication et des relations publiques
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable des assemblées et des affaires juridiques



Matilde HABOUZIT

Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 26 novembre 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 15 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 26 présents, et 27 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 8 Année : 2019

Exécutoire le : 09 DEC. 2019

Affichée le : 09 DEC. 2019

Visée le : 09 DEC. 2019

MARCHES PUBLICS Marché n°2019-61 : Canalisations AEP Trévignin Attribution

Monsieur le Président rappelle le Plan d'Action de la Gestion de la Ressource en Eau du territoire (PGRE) validé en comité du CISALB le 20 décembre 2016 et approuvé par le préfet le 24 janvier 2017.

Monsieur le Président rappelle que l'étude diagnostic du réseau d'eau potable de la commune de Trévignin a été réalisée en 2016. Cette étude avait pour objectif, dans un premier temps d'améliorer la connaissance du patrimoine AEP et du fonctionnement des réseaux, et dans un second temps de proposer un programme de travaux permettant d'optimiser le fonctionnement du réseau et d'améliorer le rendement des réseaux.

Monsieur le Président rappelle le marché de travaux de renforcement et de renouvellement sur le réseau d'eau potable sur les secteurs PONTETS, COGET et BAYARD sur la Commune de Trévignin, ces travaux s'inscrivent dans le Plan d'Action de la Gestion de la Ressource en Eau du territoire (PGRE) et sont inscrits au contrat de bassin versant et au programme de l'agence de l'eau.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la tenue de la Commission des procédures adaptées du 25 novembre 2019 concernant les travaux d'eau potable à Trévignin.

La consultation a été menée selon une procédure adaptée. La date de remise des plis a été fixée au 31 octobre 2019. 5 offres ont été reçues.

5 offres ont été jugées selon les critères suivants :

- 60 % prix
- 40% valeur technique jugée sur le mémoire technique

La Commission des Procédures Adaptées du 25 novembre 2019 propose de retenir le groupement d'entreprises SATP/EHTP pour un montant de 355 050.49 € HT.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits inscrits au budget général seront imputés sur la section d'investissement au programme 26

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec l'entreprise indiquée ainsi que toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 3 décembre 2019

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 26
- Votants : 27
- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Marché n.2019-61 : Canalisations AEP Trévignin - Attribution

Date de transmission de l'acte : 09/12/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 09/12/2019

Numéro de l'acte : d3056 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20191203-d3056-DE

Date de décision : 03/12/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)